

Verein firstresponder.be

Industriestrasse 9

3700 Spiez

Tel.: 058 636 71 00

E-Mail: verein@firstresponder.be

www.firstresponder.be

Conditions générales (CG) pour les cours complets gratuits BLS AED-SRC proposés par l'association firstresponder.be

La version en vigueur peut être consultée à tout moment sur le site <https://www.firstresponder.be>.

1. Champ d'application

Les présentes Conditions générales (CG) régissent la participation aux cours complets BLS-AED-SRC (Generic Provider) gratuits proposés par l'association firstresponder.be aux First Responder qualifiés.

2. Coûts

La participation aux cours est en principe gratuite pour les personnes admises.

Les frais de cours sont pris en charge par l'association firstresponder.be.

Remarque : des frais peuvent être facturés en cas d'absence non justifiée ou d'annulation tardive (voir point 5).

3. Conditions d'admission

Le droit de participer n'est accordé que si les critères suivants sont remplis cumulativement: L'association firstresponder.be se réserve le droit d'examiner chaque inscription et de la refuser dans certains cas particuliers. Il n'existe aucun droit inconditionnel à la participation.

La personne participante doit :

- être enregistré en tant que First Responder depuis au moins deux ans (indépendamment du nombre d'interventions effectuées)
- ne pas avoir la possibilité de suivre le cours gratuitement par le biais de son employeur ou d'autres institutions

- être domiciliée dans le canton de Berne
Exception: en cas de domicile en dehors du canton, l'activité de First Responder doit être exercée en grande partie dans le canton de Berne (par exemple, si le lieu de travail se trouve dans le canton ou si le domicile est situé à la frontière cantonale).
- posséder un certificat BLS-AED-SRC enregistré dans le profil FR et datant de moins de trois ans (des exceptions sont possibles s'il reste des places disponibles dans les cours).

4. Inscription et engagement

La participation à un cours complet BLS-AED-SRC est possible au plus tôt trois mois avant l'expiration du certificat actuel (exceptions possibles en cas de places de cours libres). L'inscription se fait en ligne sur le site web firstresponder.be. L'inscription est définitive dès l'envoi du formulaire et la réception de l'e-mail de confirmation!

5. Désinscription, absence et frais

Le nombre de places étant limité et entraînant des frais pour l'association, des règles strictes s'appliquent en cas d'annulation :

- Annulation dans les délais: l'annulation est possible sans frais jusqu'à dix jours avant le début du cours.
- Annulation à court terme: pour les annulations effectuées moins de dix jours avant le début du cours, des frais administratifs de CHF 50.– seront facturés.
- Absence non justifiée: si un participant ne se présente pas au cours (no-show), des frais administratifs de CHF 50.– lui seront également facturés.

Exception: les frais ne sont pas facturés s'il existe un motif valable (par exemple, une maladie) et s'il est prouvé (par exemple, par un certificat médical).

Conséquences : en cas d'absences non justifiées répétées, l'association se réserve le droit d'exclure définitivement la personne concernée des futurs cours gratuits.

6. Annulation par l'organisateur

L'association firstresponder.be s'efforce d'organiser tous les cours annoncés.

Toutefois, les cours comptant moins de six participants peuvent être annulés jusqu'à dix jours avant la date prévue.

Les personnes inscrites en seront informées et ne supporteront aucun frais.

7. Certification

L'association Firstresponder.be délivre le certificat officiel aux participants après qu'ils ont suivi avec succès le cours.

8. Renouvellement de l'activation du First Responder

Les participants téléchargent ensuite eux-mêmes le certificat BLS-AED-SRC qui leur a été envoyé sur leur profil personnel First Responder. La prolongation de l'activation est effectuée par les responsables compétents de l'association firstresponder.be.

L'activation du profil First Responder peut être prolongée de six mois au maximum, à condition qu'une participation à un cours BLS AED-SRC ait lieu durant cette période, sans suspension temporaire de l'alerte.

9. Protection des données

Les données personnelles des participants sont utilisées pour l'organisation des cours, la délivrance des certificats et l'analyse statistique. Elles ne sont transmises qu'aux partenaires impliqués dans la mise en œuvre.

Situation, Décembre 2025